

LE RELEVÉ DE CARRIÈRE (RIS)



Comment obtenir votre relevé de carrière RIS ?



Ce document est indispensable pour réaliser votre simulation de retraite.

Pour compléter le questionnaire du simulateur, vous devrez récupérer ce document. Il doit être suffisamment récent (date d'édition postérieure au 31/12/2022).

De plus, il doit s'agir d'un document au format PDF directement téléchargé depuis le site de l'assurance retraite. Notre simulateur ne reconnaîtra pas d'autre type de relevé ou un relevé qui vous auriez scanné.

RELEVÉ DE CARRIÈRE TOUS RÉGIMES (RIS)

INFO RETRAITE

Relevé de carrière

Numéro de sécurité sociale :

Synthèse de vos droits et détails de votre carrière (informations au 01/01/2021)

Qu'est-ce qu'un relevé de carrière ?
Dans le cadre du droit à l'information, sous le logo Info Retraite, l'ensemble de vos régimes de retraite obligatoires vous informent sur vos droits à la retraite.
Parfois appelé relevé de situation individuel, ce document vous présente vos droits à la retraite enregistrés pour chacune de vos activités.

D'où viennent ces informations ?
L'ensemble des régimes auxquels vous avez déjà cotisé sont listés dans ce document. Pour le produire, ils ont mis en commun les informations enregistrées tout au long de votre carrière.

Qui contacter si j'ai une question ou besoin de conseils ?
Vous pouvez vous adresser aux régimes auxquels vous avez cotisé. Leurs coordonnées sont rappelées dans ce document. Les services proposés par l'ensemble des régimes vous permettent d'accéder à tout moment à vos informations, d'effectuer vos démarches retraite et de simuler différents scénarios de votre carrière pour obtenir des estimations de votre retraite. Ces services sont disponibles :
- sur le site internet commun à tous les régimes de retraite : www.info-retraite.fr et sur le site de certains régimes ;
- depuis votre mobile en téléchargeant gratuitement l'application "Mon compte retraite" sur Play Store ou App Store.

Avec Info Retraite, l'ensemble de vos régimes de retraite simplifient vos démarches

Relevé de carrière

Synthèse de vos droits (informations au 01/01/2021)

Durée d'assurance en trimestres
Dans votre situation :
172 trimestres sont requis pour partir à taux plein.
Au 01/01/2021 vous en avez enregistré 83.

Il vous reste 89 trimestres à obtenir pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

83 trimestres enregistrés
89 trimestres à obtenir

Il ne peut être retenu plus de 4 trimestres par année civile, tous régimes de retraite confondus.
Si vous avez eu ou élevé des enfants, des trimestres supplémentaires peuvent vous être accordés, au moment de prendre votre retraite.
De plus, à partir de trois enfants nés ou élevés, la plupart des régimes de retraite prévoient, sous conditions, une augmentation de la retraite (10 % au minimum).

Mes régimes

L'Assurance retraite
Salariés, travailleurs indépendants,
contractuels de droit public et
artistes-auteurs

Total des trimestres
Salarié, Indépendant : 79



1 POUR OBTENIR VOTRE RIS

Rendez-vous sur : <https://www.lassuranceretraite.fr/>, puis cliquez, en haut à droite, sur le bouton Espace personnel. Il faudra alors renseigner vos identifiants pour accéder à votre espace.

S'il s'agit de votre 1^{ère} visite, il sera nécessaire de procéder à la création de votre compte en cliquant sur le bouton «Créer mon compte» ou «Identifiez vous via France connect» (connexion possible avec vos identifiants AMELI ou Impots.gouv).

The screenshot shows the homepage of 'l'Assurance Retraite'. The navigation bar includes 'Actif', 'Retraité', 'Recherche', 'Réglages', 'Traductions', and 'Espace personnel' (highlighted with a red box). Below the navigation bar, there's a large banner with the text 'Votre retraite de la Sécurité sociale' and 'Droits et démarches de la retraite des salariés, travailleurs indépendants, contractuels de la fonction publique et artistes-auteurs.' A modal window is open, titled 'Je suis' and 'Je cherche'. Under 'Je suis', there are buttons for 'Salarié', 'Travailleur indépendant', and 'Retraité'. Under 'Je cherche', there's a dropdown menu 'Sélectionner un motif dans la liste' and a 'Rechercher' button.

2 SE CRÉER UN COMPTE PERSONNEL

J'accède à mon espace personnel

N° de Sécurité Sociale (13 chiffres)

Mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#)

Me connecter

Ou

Identifiez-vous avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour simplifier votre connexion aux services en ligne. Découvrez FranceConnect

Identifiez-vous

OU

Je crée mon espace personnel

Mes informations personnelles

N° de Sécurité Sociale (13 chiffres)

[Où trouver mon numéro de Sécurité Sociale ?](#)

Nom de naissance

Prénom

Date de naissance JJ M. AAAA

Annuler **Suivant**

Créez votre compte



Itinéraire retraite

by DiotSiaci

3 SE CONNECTER

- 1 Une fois votre compte créé, connectez-vous à votre espace personnel et cliquez sur l'onglet : « Consulter ma carrière ».
 - 2 Cliquez ensuite sur : « Télécharger mon relevé ».
- Attention ne modifiez pas le fichier (ne le renommer par, ne l'imprimer pas en Pdf et ne le scannez pas).**

Mes démarches en ligne

- Consulter mon relevé de carrière
- 1 Consulter ma carrière**
- Certifier mon parcours professionnel
- Obtenir mon âge de départ à la retraite
- Estimer le montant de ma retraite (M@rel)
- Simuler le coût d'un rachat de trimestres
- Suivre ma demande en cours
- Prendre ou gérer mon rendez-vous

Ma carrière

Mes périodes

Mes droits

2 Télécharger mon relevé

4 DEPOSER VOTRE RELEVÉ DE CARRIÈRE DANS NOTRE SIMULATEUR



Etape 1 Vos informations

Votre situation personnelle :

Votre situation personnelle :

Votre revenu annuel brut :

Vos revenus :

Vous êtes : *

Cadre

Nombre d'enfants : *

2

Votre relevé individuel de situation : *

Choisir un fichier

Aucun fichier choisi.

Votre revenu annuel brut : *

€ 90000

Hypothèse de progression annuelle de vos revenus : *

1% * 3% * 5% *

Valider et passer à l'étape suivante

Dans votre espace personnel de la plateforme Itinéraire Retraite, à la première étape du simulateur, déposez le relevé de carrière que vous avez téléchargé **sans le renommer**.